

# CONSEIL MUNICIPAL DU 6 JUILLET 2023

**Présents** : Jérôme TOURNIER, Roger BALLET, Gilles CAMPY, Céline CANNARD, Sandrine GAUCHET, Monique GAUDRON, Amandine GUICHARDOT, Chantal MARTELIN, Brigitte MATHIEUX, Chrystel MEULLE, Jean NOZIERE, Frédéric OLIVIER, Emmanuel RIZZI, Marie-Noëlle ROY

**Excusés** :

Karine BLONDEAU pouvoir à Marie-Noëlle ROY  
Rémy COURTOU, pouvoir à Gilles CAMPY  
François FOUCQUART pouvoir à Roger BALLET  
Annie SALOMON DU MONT pouvoir à Monique GAUDRON

**Absent** : Emmanuel GROUILLON

**Secrétaire de séance** : Brigitte MATHIEUX

## **1. Approbation du compte rendu de la séance précédente**

Une remarque est formulée par Céline CANNARD : elle est étonnée de voir mentionner le nom d'un Conseiller Municipal lors d'une délibération prise au cours de ce Conseil. J. TOURNIER répond qu'il n'y a rien de choquant à cela dans la mesure où les séances sont publiques et qu'il convient d'assumer son vote afin d'éviter de voter une résolution et d'affirmer ensuite que l'on était contre. C'est aussi une question de constance et cohérence.

M. le Maire propose de procéder à un vote pour mentionner ou non les noms, lors des délibérations pour cette séance de Conseil Municipal et les prochaines.

**Vote** : 8 voix pour ne pas mentionner les noms, 5 voix pour mentionner les noms, 5 abstentions.

Le nom mentionné dans le précédent compte-rendu sera retiré.

**Le compte rendu de la séance précédente est approuvé à l'unanimité.**

## **2. Maison Royet (état d'avancement du projet)**

M. le Maire souhaite que ce dossier avance. Il rappelle que des études ont été réalisées par les Cabinets BOUDIER et CARTALLIER. Il demande que le Conseil se prononce sur le devenir de cette maison (accueil de médecins, ostéopathes... ou autre projet) sachant que M. ROYET souhaitait que cette maison soit à vocation sociale. Il conviendra de vider la maison à l'automne. Il rappelle qu'une étude budgétaire fine devra être étudiée pour éviter d'endetter plus la commune qu'elle ne l'est actuellement.

Il rappelle aussi que le logement à côté de l'agence postale est libre. Après réhabilitation, Il pourrait peut-être accueillir les ostéopathes ou un médecin éventuellement, sinon, il sera proposé à la location.

Afin de connaître les souhaits des ostéopathes, Il propose de les recevoir à nouveau et propose à Amandine GUICHARDOT de l'accompagner.

Après débat, il est proposé que les Commissions Bâtiment et Médecin se rencontrent pour solliciter de nouveau les Cabinets d'Architecte pour un réajustement des études déjà proposées (surtout pour la charpente).

Marie-Noëlle ROY évoque le projet d'une Maison des Associations qui permettrait à ces dernières d'avoir un lieu de rencontres et de stockage pour le matériel dont chacune dispose.

**Le Conseil Municipal, après avoir délibéré, valide à l'unanimité, de demander un réajustement des études déjà proposées par les Cabinets BOUDIER et CARTALLIER.**

## **3. Tour du Jura (présentation et décision)**

M. le Maire présente le Tour du Jura cycliste organisé par Jura Cyclisme dont le Directeur est Laurent MONROLIN. 20 équipes internationales de 6 cyclistes y participent. Il se déroulera le dimanche 14 avril 2024.

La Communauté de Communes Bresse Haute-Seille s'est positionnée pour 2024 afin qu'une commune soit village de départ. Le maire souhaite que Domblans se positionne aussi et soit retenue.

Le budget pour cet événement est de 15 000 € à répartir entre la CCBHS et la commune qui accueille le départ. C'est une belle opportunité pour le territoire et l'UCIA haute Seille. Des animations pourront être organisées par les associations. Le maire insiste sur les retombées économiques, sur l'utilisation des images de la chaîne l'équipe à titre gracieux qui diffuse en direct la course.

Un cahier des charges est établi.

Voir avec les entreprises pour une participation au financement.

**Le Conseil Municipal, après avoir délibéré, valide à l'unanimité, le positionnement de la commune de Domblans pour être ville départ du Tour du Jura 2024.**

### **Location d'une parcelle agricole (ZH 228)**

M. GUINCHARD loue cette parcelle d'une surface d'environ 7 ares, et pour des raisons de santé, il a informé la Mairie qu'il ne souhaite plus louer ce terrain.

Emmanuel RIZZI est intéressé par cette parcelle, soit en location, soit en achat.

M. le Maire précise que ce terrain n'est pas constructible et n'a pas beaucoup de valeur. Il propose de le vendre et d'acter le principe de la vente.

**Le Conseil Municipal, après avoir délibéré, valide par 16 voix pour, 1 voix contre (Emmanuel RIZZI a quitté la salle pendant le vote), d'acter le principe de la vente de ce terrain.** Une prochaine délibération devra avoir lieu pour désigner l'acheteur et le montant de l'achat.

### **Panneaux lumineux (changement des emplacements – contrainte technique)**

Sandrine GAUCHET informe que le panneau lumineux (en location) ne pourra pas être installé à l'emplacement prévu (près de l'abribus) pour des raisons de branchement électrique trop compliqués.

De ce fait, il est proposé que deux panneaux soient installés : un à l'entrée et un à la sortie du village près des radars de vitesse, ce qui implique un coût supplémentaire de 3 000 €. L'installation pourra avoir lieu à l'automne.

**Le Conseil Municipal, après avoir délibéré, valide par 15 voix pour, 3 abstentions, la location de deux panneaux d'information et le complément à financer.**

### **Diagnostic fiscal, financier et budgétaire du territoire (CCBHS et Commune) / valorisation financière et fiscale 2022 de la commune**

Chrystel MEULLE et M. le Maire présentent et commentent ce diagnostic (il a été transmis le 10 mai dernier à tous les Membres du Conseil et un exemplaire papier est disponible en Mairie). Il montre l'état financier de la CCBHS.

Les points à retenir :

- D'un point de vue fiscal, les indicateurs montrent que le territoire, dans sa globalité, n'est « ni riche », ni « pauvre ». Le territoire ne figure donc pas parmi les plus pauvres de France, le revenu par habitant du territoire est l'un des plus élevés du département. Les taux d'imposition figurent parmi les plus faibles du département. Le potentiel fiscal de la CCBHS est l'un des plus faibles du département.
- Si on considère que la santé financière s'évalue principalement sur l'évolution de l'épargne nette alors on peut considérer que dans sa globalité le territoire est sain d'un point de vue budgétaire. Attention toutefois aux contraintes propres à chaque commune.
- Sur le territoire la capacité de désendettement était de 4 ans à fin 2021 (ce qui signifie qu'il suffisait de 4 années pour rembourser toute la dette du territoire en utilisant uniquement l'épargne brute).

### **Rapport sur le prix et la qualité du service eau (présentation)**

Roger BALLET présente le RPQS 2022 qui fait apparaître les chiffres suivants :

SIE du Tortelet (11 communes dont Bréry – 4 044 habitants) :

Ressources en eau : 302 764 m<sup>3</sup>

2095 abonnés

Rendement du réseau : 80,8 %

Prix de l'eau : 2,21 € TTC le m<sup>3</sup>

Domblans : 1 018 habitants)

Ressources en eau : 517 033 m<sup>3</sup>

518 abonnés

Rendement du réseau : 99,2 %

Prix de l'eau : 1,43 € le m<sup>3</sup>

Indices de pertes : (réseau Domblans : 14,7 kms de tuyaux, SIE du Tortelet : 94,2 kms) : 011 m<sup>3</sup>/jour pour le SIE du Tortelet et 1,7 m<sup>3</sup>/jour pour Domblans.

Le bilan fourni par l'ARS indique que la qualité de l'eau est bonne sur les deux réseaux.

Pour le SIE du Tortelet, une augmentation du tarif de l'eau est prévue pour 2024.

En 2022, les abonnés domestiques ont consommé moins d'eau qu'en 2021.

On doit être vigilant sur les fuites d'eau.

L'installation de récupérateurs d'eau est évoquée.

**Le Conseil Municipal, après avoir délibéré, valide à l'unanimité, le rapport sur le prix et la qualité du service eau 2022.**

### Suivi des dossiers en cours

Brigitte MATHIEUX fait le compte-rendu de la première réunion du 28 juin sur la valorisation de l'arboretum (état des lieux, réflexions, point sur les projets et les réalisations de Zélie BAUDRY, stagiaire à la Mairie de Domblans).

M. le Maire fait le compte-rendu du Conseil communautaire du 29 juin dernier. Il informe que 2 dossiers concernant des projets sur la zone d'activités à Domblans ont été présentés. Un dossier est ajourné par manque d'éléments, une parcelle sera vendue à côté de celle de M.Vallet.

2 jeunes ont été recrutés pour l'été pour travailler avec les employés municipaux : A.DEMET (juillet) et T.VUIDEPOT (août).

l'association Made in Jura œuvre pour la valorisation des savoir-faire jurassiens. et défend les valeurs de l'identité du département souhaite tenir son Assemblée Générale le jeudi 12 octobre 2023 à Domblans. Gratuité de la Salle des Fêtes.

réunion SCOT à Juraparc du 5 juillet dernier : M. le Maire, Monique GAUDRON, Chantal MARTELIN et Emmanuel RIZZI , Gilles CAMPY ont participé à cette réunion : Chantal MARTELIN en fait le compte rendu. L'objectif était d'approfondir et d'actualiser des réflexions déjà engagées dans le SCOT en vigueur sur l'organisation actuelle et future des espaces de vie et les besoins d'aménagement du territoire. 4 grandes thématiques ont été traitées sous la forme de tables rondes :

- Table 1 : organisation territoriale, habitat et mobilité
- Table 2 : Agriculture - alimentation et adaptation au changement climatique
- Table 3 : Aménagement économique et commercial
- Table 4 : Grand et petit cycle de l'eau.

Opération Grand site de France : deux rendez-vous sur terrain en fin de semaine auxquels participera M. le Maire : patrimoine, découverte et fréquentation touristique au départ de Domblans, puis agriculture, viticulture au départ de Ménétru le Vignoble.

ENEDIS procèdera au contrôle du réseau électrique par hélicoptère du 17 juillet au 11 août.

Vente de l'ancienne gendarmerie : signature de l'acte le 11 juillet à l'office notarial de Poligny.

Etude financière bâtiment ancienne mairie de Bréry : Chrystel MEULLE donne l'état des recettes et des dépenses pour ce bâtiment qui fait apparaître un déficit de 3 115 €/an (sans payer les impôts à venir pour les panneaux photovoltaïques). Pour 2 022 :

	Dépenses		Recettes
Prêt Capital + Intérêts	21 402.36	Reversement SOLIHA (loyers)	18 840.00
Honoraires Soliha	1 310.04	Production Photovoltaïque	2 326.70
Taxe foncière	1 281.65		
Charges	3 110.40	Refacturation charges locataires	2 822.16
	<b>27 104.45</b>		<b>23 988.46</b>

Ces dépenses ne mentionnent pas d'autres charges telles que l'assurance du bâtiment, les entretiens de la chaudière, la téléphonie (+internet dans la salle de convivialité) etc...

Pas d'étude financière réalisée pour les salles des Fêtes. Pour les autres bâtiments, un point financier sera réalisé progressivement.

Dispositif de suivi de la sécheresse en Bourgogne/Franche-Comté : M. le Maire rappelle l'arrêté de restrictions temporaires des usages de l'eau en période de sécheresse dans le Jura. Il veillera à ce que ces dispositions soient respectées.

Conseil d'école du 27 juin 2023 : nouvelle Directrice à la rentrée, Mme Cécile MONSARRAT. 80 élèves à la rentrée. Beaucoup d'élèves en situation d'aide. Pour le périscolaire, accès cet été à la cour et à la salle de motricité.

Terrain route de Voiteur : M. le maire informe qu'il a fait une offre à 70 000 € alors que les vendeurs le proposent à 100 000 €. Jean NOZIERE précise que M. Frédéric TONNAIRE a également fait une offre à 70 000 € pour un

projet de création de deux gîtes touristiques, un magasin de produits régionaux et un bar à vin/bière/crêpes/gaufres pour commencer.

Une discussion a lieu concernant la réglementation des licences pour procéder à la vente de boissons. La licence IV détenue par le Château de Domblans a été vendue.

Compte-rendu réunion de l'OCA : La Chambre de Métiers a le projet de favoriser les marchés de Noël sur la Com Com (faire un marché important qui se déplace).

Maison des Seniors : Jean NOZIERE demande où en est le Projet. Marie-Noëlle ROY précise que le projet est en suspens pour l'instant.

Semaine de l'été : Monique GAUDRON précise que, dans l'ensemble, les manifestations se sont bien déroulées ; certaines ont eu plus de succès que d'autres. Un questionnaire a été adressé aux associations pour connaître leur avis. La fête de la Musique a été un succès, tant pour les musiciens, que pour les associations et les habitants.

Elle évoque la journée du Patrimoine à préparer.

Le calendrier des manifestations à venir est donné :

- 7 juillet : marché de producteurs

- 14 juillet : cérémonie au monument

- 14 juillet : concours de pétanque

- 13 août : fête de la Saint Laurent

- 30 septembre : inauguration de la plaque de la salle des Fêtes Marie Louise et Vladimir Gagneur

- 6 octobre à 18 h30 : une réception en l'honneur des Secrétaires, pour la remise des médailles du travail : d'or pour Odile et de vermeil pour Corinne.

Distribution des bulletins de la Com Com Bresse Haute Seille « COM ça » ainsi que le « 1-2-3 Sortez ».

Dates des prochaines réunions de Conseil Municipal :

29 août, 21 septembre, 26 octobre, 23 novembre, 12 décembre.

Inauguration des aires de jeux le 2 juillet : Marie-Noëlle ROY est déçue par le désintéressement des habitants (notamment les parents d'enfants en bas âge) pour cette manifestation. Il en est de même pour les repas servis dans le cadre de la Fête du Village par le Comité des Fêtes ce même jour. Très peu de personnes présentes. L'investissement des membres du comité des fêtes ne semble pas avoir de retour. Elle indique la forte volonté du comité des fêtes pour accompagner les propositions municipales.

Jean NOZIERE précise que l'équipe des ateliers municipaux paraît beaucoup plus dynamique depuis l'arrivée du nouvel employé. Il ajoute que les agents techniques pourraient démonter le toit du lavoir.

Céline CANNARD fait le bilan de la journée organisée le 1<sup>er</sup> juillet par l'association des Jeunes. Bonne participation pour le football le matin, un peu moins l'après-midi pour le cross. Dans l'ensemble, le bilan est positif. Elle remercie tous les conseillers qui se sont investis pour cette journée.

La secrétaire de séance (Brigitte Mathieux) :



Le maire, J. TOURNIER

